



AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

Grandes Cultures

POITOU - CHARENTES

Bulletin Technique n° 03 du 01 Mars 2006 - 1 page

COLZA : Stade C1 - C2

Charançon de la tige

Le vol n'a toujours **pas débuté**, on ne recense aucune capture à ce jour. On ne peut pas être surpris, quand on connaît les conditions climatiques nécessaires à la réalisation du vol. On s'achemine vers un des vols les plus tardifs des dix dernières années.

Les conditions climatiques risquent de rester **défavorables** au ravageur pour les **huit jours à venir**.

*Il n'est évidemment **pas question d'anticiper**, et de réaliser une intervention avant l'arrivée des charançons. Rappelons que les dégâts sont causés par les dépôts de pontes, et qu'un **traitement préventif** au vol serait un **non-sens**.*

A contrario, le délai entre les premières arrivées et le Top Avertissement risque d'être réduit cette année.

Soyez patient, le vol finira par se faire.

BLE : Stade 4 feuilles à mi-tallage

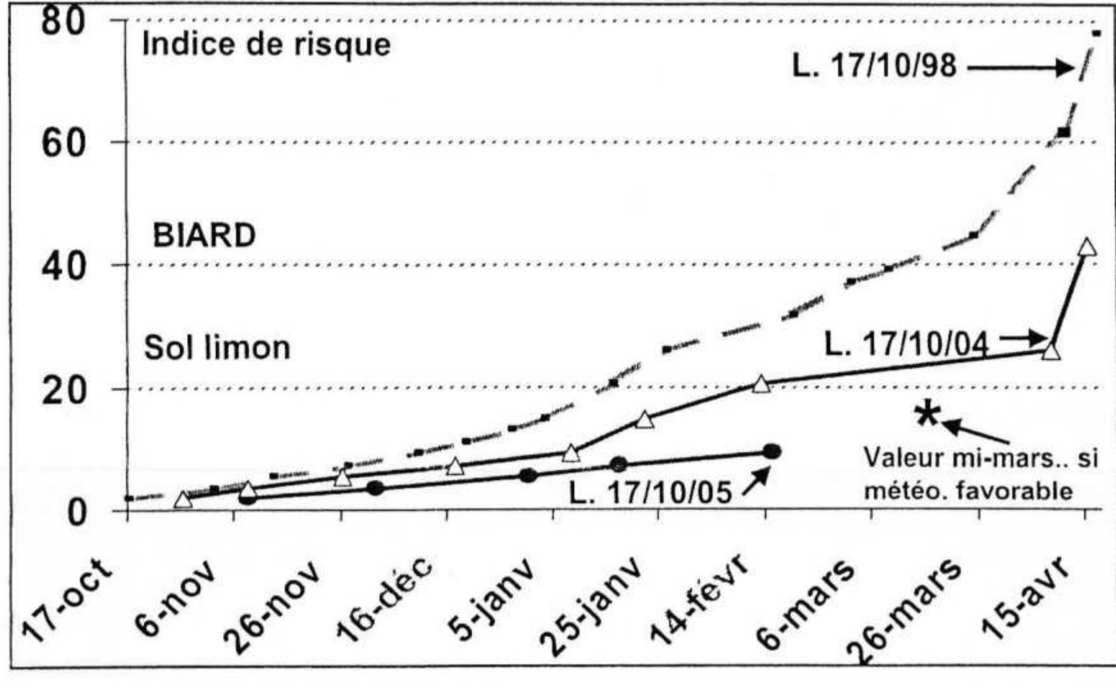
Piétin - verse

Du fait du maintien des températures à des valeurs anormalement fraîches (février a été aussi froid que janvier en moyenne), le **risque climatique** a pratiquement **stagné** avec une seule contamination primaire supplémentaire mi-février.

Comme l'indique le graphe ci-dessous , ce risque climatique reste **exceptionnellement bas** ; il s'applique à des levées précoces, du 15 octobre au 5 novembre environ.

Si les conditions climatiques redeviennent «Normales» ces prochains jours, la première contamination secondaire pourrait s'afficher à la mi-mars, c'est-à-dire avec un retard de plus de 2 mois par rapport aux années à fort risque climatique précoce.

Un nouveau point sera fait dans les prochains bulletins.



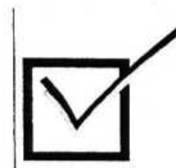
REGLEMENTATION

Retraits d'A.M.M. consécutifs à la non inscription de substances actives dans le cadre de leur réexamen au niveau européen (annexe 1).

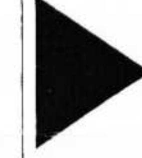
Un avis du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, paru au Journal Officiel du 22 février, précise notamment les dates de **fin de commercialisation** et de **fin d'utilisation** des spécialités commerciales à base de **triazamate** et de celles à base d'**endosulfan**.

Ces dates sont :

- le **30/06/06** et le **31/12/06** pour les spécialités à base de **triazamate** (Aztec-Doctus) ;
- le **31/12/06** et le **30/05/07** pour les spécialités à base d'**endosulfan**.



Prochain bulletin selon l'actualité



COLZA

Charançons de la tige :
Aucune capture

BLE

Piétin-verse :
Risque climatique très faible

Service Régional de la Protection des Végétaux
13, route de la Forêt
86 580 BIARD
Tél.: 05.49.62.98.25
Fax: 05.49.62.98.26

Directrice gérante :
S. DUTARTRE

Site internet :
www.srpv-poitoucharentes.com
E-mail :
srpv.draf-poitou-charentes@agriculture.gouv.fr

Publication périodique
C.P.P.A.P. n°2139 AD
ISSN n°02294 470